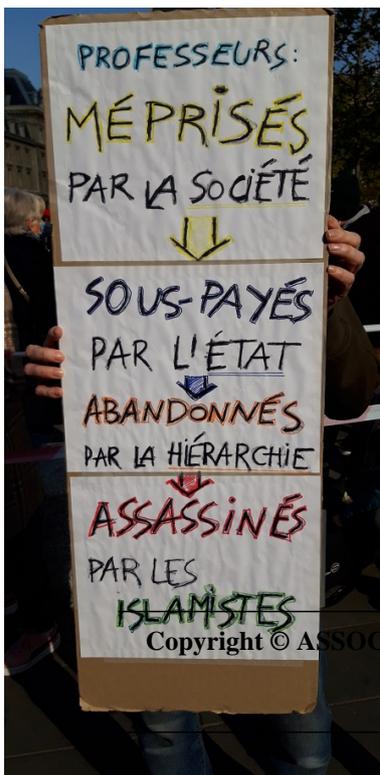


<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article1814>



À la mémoire de Samuel Paty, professeur

- La démocratie : un enjeu - La démocratie face aux défis - Débats - Les institutions - La Constitution -



Date de mise en ligne : mardi 20 octobre 2020

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Le texte de Catherine Kintzler ci-dessous est particulièrement opportun et important suite aux très graves évènements qui endeuillent l'éducation nationale et la République

Vendredi 16 octobre, Samuel Paty, professeur, a été décapité parce qu'il enseignait.

Réduire cet assassinat à un crime revient à esquiver le caractère politique de la visée hégémonique qu'il véhicule. Car cette atrocité se présente comme une exécution menée au nom d'un ordre supérieur qui devrait supplanter non seulement les lois de l'association politique, mais aussi tout rapport autonome à la connaissance, à la pensée. Elle révèle aussi que la guerre menée contre la République a dépassé la période des tests politiques, puis celle des commandos organisés terrorisant la société civile, pour atteindre un niveau alarmant de diffusion. En étendant les poches d'aisance où il se meut « comme un poisson dans l'eau », le terrorisme islamiste contamine le corps social et menace de le submerger.

Si l'école est laïque, ce n'est pas seulement comme institution et parce qu'elle est un organe du dispositif républicain, c'est aussi parce qu'elle tire (ou devrait tirer) son autorité de la constitution des savoirs, laquelle échappe à toute transcendance, à toute imposition d'une parole ou d'un livre unique, et ne peut se construire qu'avec des esprits en dialogue. Voilà ce que tout professeur est chargé de travailler et de défendre, non pas dans la célébration d'un « vivre-ensemble » incantatoire et abstrait, mais avec et par le segment du savoir qu'il maîtrise et qu'on n'ose plus appeler « discipline ».

Installer chaque esprit dans ce dialogue fructueux et inquiet qui a pour condition première le dépaysement, la distance avec soi-même, voilà ce que faisait Samuel Paty, professeur. Il aurait dû pouvoir le faire normalement, en expliquant, en illustrant (1), en argumentant dans une ambiance de sérénité assurée par l'institution : en somme en professant, protégé des pressions et mettant de ce fait ses élèves, avec lui, à l'abri du tourbillon social. Mais, comme des milliers de professeurs aujourd'hui et depuis bien des années, il le faisait malgré, contre les assauts qui renvoient sans cesse l'école à son extérieur, il le faisait en dépit des pressions qui, au prétexte de mettre les élèves (et les parents) au centre du dispositif scolaire, l'assujettissent à la férocité et à la fluctuation des demandes sociales. Ce qui devrait être un travail serein et somme toute ordinaire est devenu un acte d'héroïsme.

Samuel Paty a été assassiné et décapité pour avoir exercé sa fonction, parce qu'il enseignait : c'est en sa personne le professeur qui a été massacré. Par cette atrocité, sommation est faite à tous les professeurs d'enseigner et de vivre sous le régime de la crainte. Des groupes qui encouragent ces manœuvres d'intimidation à sévir au sein même de l'école s'engouffrent dans la brèche ouverte il y a maintenant trente ans, laquelle s'acharne à assujettir l'école aux injonctions sociales. On ne voit que trop à quelles extrémités celles-ci peuvent se porter. Non l'école n'est pas faite pour « la société » telle qu'elle est. Sa visée est autre : permettre à chacun, en s'appropriant les savoirs formés par l'humaine encyclopédie, de construire sa propre liberté, dont dépend celle de la cité. Il faut cesser de convoquer les professeurs à leur propre abaissement. Réinstaurer l'école dans sa mission de transmission des savoirs et protéger ceux qui la mettent en oeuvre, voilà ce qu'on attend d'une politique républicaine. Sans cet élargissement qui appelle une politique scolaire exigeante et durable, l'hommage national qui doit être rendu à la personne martyrisée de Samuel Paty restera ponctuel.

Il est faux de dire que l'auteur de cet assassinat était un « solitaire », comme s'il fallait éviter de dire qu'il s'agit d'un acte de guerre. Un homme isolé n'est pas nécessairement un « solitaire ». En l'occurrence il se nourrit au fast food bien garni des exhortations, imprécations, intimidations et autres menaces qui, diffusées sur internet et dans certaines mosquées, partout étalées (2), complaisamment relayées, font de chaque assassin se réclamant de la

cause islamiste un vengeur héroïque. Il y a bien longtemps que cette guerre a commencé. Elle a posé un jalon dès 1989, en s'attaquant déjà à la laïcité de l'école républicaine (3). Elle a ensuite dépassé la période des tests politico-juridiques, puis celle des commandos organisés terrorisant la société civile à coups meurtriers de Kalashnikov pour atteindre aujourd'hui un niveau d'extension tel qu'aucune parcelle de la société ne peut assurer qu'elle est à l'abri de sa présence et de sa menace (4). Pratiquant avec virtuosité le retournement victimaire et la culpabilisation à l'« islamophobie », convertissant l'accusation impertinente de « blasphème » en pleurnicherie des « sensibilités offensées », tissant ses liens avec le « décolonialisme » et le néo-racisme, la forme idéologique de cette guerre gangrène l'université et se diffuse dans la société civile (5).

En étendant les poches d'aisance où il se meut « comme un poisson dans l'eau », le terrorisme islamiste contamine le corps social et menace de le submerger. Un ordre moral féroce s'installe par accoutumance à tel point qu'il devient « normal » et « compréhensible » pour un homme de songer à en assassiner un autre pour avoir osé une opinion contraire à une parole prétendue absolue, qu'il devient « normal » et « compréhensible » pour un groupe d'appeler à la vengeance. La banalisation des marqueurs religieux s'étend et prétend non pas seulement à la liberté pour elle-même, mais au silence de toute critique et de toute désapprobation la concernant. Et il se trouve de bonnes âmes pour comprendre, excuser et encourager cette abstention. L'appel au « respect de l'autre » est-il à ce point nourri de haine de soi qu'il doit prendre la forme d'une autocensure s'interdisant toute critique publique ? Est-il à ce point méprisant et paternaliste à l'égard de ceux qu'il prétend prendre sous son aile qu'il se croie obligé de leur épargner cette critique ? Est-il à ce point retors qu'il faille en son nom faire fonctionner la liberté d'expression à sens unique ?

Le sursaut nécessaire n'appartient pas qu'au politique : devant l'infusion sociale qui répand et banalise le totalitarisme islamiste, les nécessaires mesures politiques, juridiques et judiciaires qui sont appelées aujourd'hui de toutes parts, si fermes soient-elles, seront sans effet sans un mouvement civil issu des citoyens eux-mêmes. Cessons de courber l'échine ou de regarder ailleurs devant la culpabilisation, devant l'insolence et la violence du « République bashing » qui convertit la haine du colonialisme en haine de la République, qui confond universalisme et uniformisation, qui est prêt à sacrifier les individus sur l'autel antique des communautés et des ethnies, qui fétichise les appartenances et ne voit pas que sans la liberté de non-appartenance, il n'est pas d'appartenance valide. Aucun régime n'a été aussi libérateur que le régime laïque, aucune religion placée en position d'autorité politique ou ayant l'oreille complaisante de cette autorité n'a produit autant de libertés : osons la laïcité, osons la République. « Il nous faut reconquérir tout ce que la République a laissé faire » (6).

1 - L'expression « il a montré des caricatures de Mahomet » est un raccourci. Aucun professeur ne « montre » quoi que ce soit sous le régime épatant de l'exhibition. « Montrer », pour un professeur c'est, soit recourir à une illustration, utiliser un document, une ressource en l'incluant dans un ensemble explicatif et progressif, soit exécuter un geste, un exercice afin d'exposer et d'expliquer un modèle ou un exemple dont les élèves pourront s'inspirer.

2 - J'ai eu la surprise, en téléchargeant il y a deux jours l'édition de 1929 de L'Éthique de Spinoza (Garnier, traduction Appuhn) sur Amazon en accès libre, de la voir précédée et suivie de deux textes de propagande islamiste.

3 - Affaire dite des « foulards » au collège de Creil. Voir le manifeste dit « des Cinq » « Profs ne capitulons pas », Le Nouvel Observateur du 2 novembre 1989 sur le site du Comité laïcité République <http://www.laiciterepublique.org/foulard-islamique-profs-ne-capitulons-pas-le-nouvel-observateur-2-nov-89.html>

4 - On se reportera, entre autres, aux deux ouvrages collectifs dirigés par Georges Bensoussan, Les Territoires perdus de la République (Paris, Mille et une nuits, 2004) et Une France soumise (Paris, Albin-Michel, 2017) ainsi qu'au collectif dirigé par Bernard Rougier Les territoires conquis de l'islamisme (Paris, PUF, 2020).

5 - Voir sur ces sujets le dossier sur la liberté d'expression

À la mémoire de Samuel Paty, professeur

<https://www.mezetulle.fr/sur-l'expression-droit-aublaspheme-dossier-sur-la-liberte-d'expression/>

6 - Citation extraite du discours prononcé par Emmanuel Macron, président de la République, aux Mureaux le 2 octobre 2020. Voir une brève analyse et la référence sur ce site :

<https://www.mezetulle.fr/discours-des-mureaux-sur-le-separatisme-e-macron-brise-un-tabou-ideologique-mais-la-politique-suivra-t-elle/> .

Pancarte exposée lors de la manifestation du 18 octobre, place de la République

